# **TACTIS**



# Analyse de la demande potentielle et des besoins des publics cibles sur la CC de Seille et Grand Couronné

Etude de potentiel et des conditions de développement des tiers-lieux dans le Sud 54

septembre 2020



## **SOMMAIRE**

1 Introduction

2 Synthèse de l'étude

Analyse cartographique sur l'intercommunalité

4 Annexes



# Introduction

## Introduction

## **Objectifs de l'étude :**

Cette étude a pour objectif d'approfondir le diagnostic des dynamiques de télétravail et de tiers-lieux sur le territoire Sud meurthe-et-mosellan par l'analyse des résultats du questionnaire diffusé au cours du premier semestre 2020 ainsi qu'une série d'analyses cartographiques.

Les différentes conclusions de cette étude sont des premiers éléments de réflexion mis à disposition des EPCI pour favoriser et orienter le développement de projets de tiers-lieux sur leur territoire.

## Éléments employés pour produire cette étude :

- Recueil et analyse des données existantes pour qualifier le besoin potentiel tiers-lieux de chaque intercommunalité :
  - Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle (2012/2013)
  - Etude du potentiel de développement et des possibilités de rabattement sur les gares et haltes du Sud 54 (2018)
  - Données INSEE (2015/2018)
  - o Cartographies des flux et des possibilités de rabattements sur les principaux axes de mobilité
  - o Réalisation d'entretiens avec les EPCI et porteurs de projets, benchmark des initiatives existantes
  - Réalisation et diffusion d'un questionnaire en ligne de consultation des acteurs pour estimer le volume potentiel du marché des tierslieux et les attentes des particuliers, des entreprises et de la sphère publique en matière de services proposés sur le territoire.

#### Etude cartographique et analyse :

 Production de cartographies analytiques à l'échelle de chaque EPCI du territoire présentant certains éléments clés afin d'identifier le potentiel de développement de tiers-lieux sur le territoire : densité de population, accessibilité, nombre d'entreprises, vieillissement de la population...

En annexe, deux tableaux présentent la répartition des réponses par profil de répondants (particuliers dans le cadre privé ou professionnel, représentant d'entreprise ou représentant de la sphère publique) et par EPCI de résidence des répondants.

## L'étude s'est appuyée sur un questionnaire recueillant les besoins des publics cibles des tiers-lieux sur le territoire



Les particuliers hors de la sphère professionnelle privilégient l'espace culturel (Résultats Pays Val de Lorraine)

- Un tiers des répondants privilégient le lieu culturel, puis près d'un tiers l'atelier pour bricoler, apprendre et fabriquer;
- Plus de la moitié des répondants souhaiteraient le fréquenter une à deux fois par mois;
- 21 € de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants salariés entre 35 et 60 ans, et tout de même 20,5% de retraités.



Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent l'accès à du conseil et de la formation (Résultats Pays Val de Lorraine)

- Plus du tiers des répondants priorisent l'accès à du conseil ou de la formation pour leur activité;
- 15€ de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants a entre 35 et 60 ans et autant de salariés que de travailleurs indépendants



Les entreprises cherchent principalement un lieu de rencontres inter-entreprises (Résultats Pays Val de Lorraine)

- Parmi les répondants, autant d'entreprises cherchent un bureau partagé qu'un lieu de rencontre inter-entreprises. Attention toutefois, l'échantillon d'entreprises ayant répondu sur le Val de Lorraine est très faible (3 répondants).
- En majorité des entreprises de moins de 10 salariés, dans des communes rurales et sur les secteurs de l'agriculture et du service aux entreprises : peu d'activités propices au télétravail.



# Les tiers-lieux du territoire sont protéiformes et peuvent se regrouper en 5 grandes typologies

#### Tiers-lieu d'activité

Ils encouragent au travers d'espaces de travail partagés, l'échange, la collaboration, l'élaboration de projets communs, ou encore la mutualisation de ressources (locaux, outils, compétences, réseaux, ...).

Ils peuvent également porter des valeurs d'innovation qu'on retrouvera dans certains tiers-lieux (Créative House, Startups Studio,...) qui peuvent accompagner de bout en bout la viabilisation d'une entreprise innovante et la mise en marché de ses solutions et produits par une entrée au capital dès son entrée dans le programme d'accélération.

#### Tiers-lieu d'innovation

Ils cherchent à stimuler les processus d'innovation en faisant interagir une diversité d'acteurs (chercheurs, acteurs économiques et usagers), en s'appuyant sur le partage, l'expérimentation et le prototypage.

Ouverts à tous, particuliers comme professionnels, ils mettent à disposition toutes sortes d'outils et s'adressent notamment à ceux qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc.

#### Tiers-lieu social

Ils reposent sur un objectif social affirmé, autour d'enjeux sociétaux, de participation citoyenne, d'entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. Ces tierslieux sont fortement structurés autour des acteurs de l'économie collaborative, de l'économie numérique et de l'ESS (Économie sociale et solidaire).

Ouverts à tous publics, ils permettent également d'une part d'apporter des services, de favoriser les relations humaines de proximité, la rencontre intergénérationnelle et à soutenir localement les porteurs de projets associatifs.

## Tiers-lieu de service au public

Ils assurent un service de proximité et un accompagnement personnalisé, facilitent les démarches administratives (via des connexions Internet en libre accès, des outils de communication interactifs, de la visioconférence), et améliorent la qualité du service public.

Sans forme juridique imposée, ces lieux peuvent être portés par une collectivité, un EPCI, un opérateur de service au public ou une association. Ils visent également à régénérer des territoires en déprise, à rendre plus attractifs les territoires ruraux et à désenclaver les plus isolés.

#### Tiers-lieu culturel

Ces espaces centrés autour d'évènements artistiques visent à créer et animer la vie culturelle du territoire.

Ils sont un lien entre les acteurs (publics, associatifs) de la culture d'un territoire et les friches culturelles. Ils peuvent constituer un important vecteur de redynamisation des territoires du fait de leur force d'attraction: expositions, soirées, concerts, etc.

#### **TACTIS**



Synthèse de l'étude

# Une dynamique locale à structurer, tournée vers les territoires ruraux

#### Il existe deux tiers-lieux sur le territoire, portés par les services publics :

- 2 tiers-lieux en activité ont été recensés, il s'agit de deux MSAP situées sur les bourgs-centre de Champenoux et Nomeny, en zones peu denses. Ces structures portées par l'Etat permettent d'offrir localement des services publics et servent de relais à certaines associations locales.
- 1 tiers-lieu en projet a été recensé, porté par l'intercommunalité pour devenir un lieu orienté sur l'économie de proximité. Le lieu d'implantation n'est pas encore déterminé.

## Ces initiatives démontrent l'existence d'une dynamique locale encore faible, mais une volonté de l'intercommunalité de participer au développement de projets sur les territoire peu denses :

- Le territoire n'a pas encore d'initiative portée localement par les administrés ou les collectivités, il y a donc là une opportunité pour l'intercommunalité d'impulser cette dynamique, à l'instar du projet d'économie de proximité.
- Les tiers-lieux situés en zone peu dense ont un positionnement différent des lieux de la métropole nancéienne ou des polarités : ils viennent relayer localement les services publics, créer une communauté ainsi qu'une animation sociale et culturelle. Ils n'ont pas pour objectif d'obtenir un modèle économique viable, et sont donc souvent portés par la collectivité.

## A ce titre, il est nécessaire pour la Communauté de Communes de se positionner, pour permettre de développer à son tour les lieux clés de l'animation locale :

- D'une part, les tiers-lieux sur la Métropole du Grand Nancy, qui concentrent une grande diversité d'offres, participent à renforcer l'attractivité économique de ce pôle dominant : le territoire de Seille et Grand Couronné est sous forte influence de la Métropole du Grand Nancy, par sa proximité, et les projets locaux peuvent souffrir de cette concurrence proche.
- D'autre part, les projets du territoire peuvent souffrir d'un déficit d'attractivité et de professionnalisme mais jouent un rôle clé dans l'animation locale et l'attractivité de la Communauté de Communes. Ces projets seront particulièrement important pour l'intercommunalité de Seille et Grand Couronné, caractérisée par un territoire peu dense.



# Analyse de la demande potentielle concernant le télétravail

#### Le potentiel de télétravail : point de départ de l'analyse d'opportunité concernant le développement des tiers-lieux sur le territoire

Une des priorités de l'étude est l'analyse du potentiel de télétravail sur le territoire de la Multipole. Cela s'explique par une volonté de favoriser le télétravail par le développement des tiers-lieux, le télétravail étant vu comme un vecteur de fixation de l'activité et un facteur de réduction des flux pendulaires, notamment vers la Métropole du Grand Nancy. Cette analyse s'est faite comme suit :

- Analyse des mobilités pendulaires sur le territoire ;
- Catégorisation du potentiel de télétravail, par l'analyse des Catégories Socio-Professionnelles du territoire;
- Analyse de la demande de la part des travailleurs et des employeurs du territoire, via le questionnaire.

## Une analyse qui démontre une corrélation faible entre télétravail et fréquentation des tiers-lieux

L'analyse menée a fait remonter les points suivants :

- Le potentiel de télétravail augmente régulièrement sur le territoire : selon les données de l'Insee, 11% des cadres télétravaillent au moins une fois par semaine ;
- Néanmoins, seuls 12% des usagers des tiers-lieux (données nationales) sont des télétravailleurs :
- De plus, le questionnaire a fait remonter une appétence limitée pour la pratique du télétravail au sein d'un tiers-lieu, mis à part pour les répondants indépendants ou auto-entrepreneurs.

A ce titre, le développement des tiers-lieux **ne semble pas directement corrélé à celui du télétravail**, la grande majorité des télétravailleurs salariés préférant rester à leur domicile.

## Le contexte accentue la nécessité pour les tiers-lieux de se réinventer au-delà du concept de travail déporté et de coworking

Le développement des tiers-lieux d'activité a souvent été lié à l'essor du " coworking ", qui est un concept de bureaux partagés où chacun peut mener son activité. Néanmoins, le contexte actuel remet en question ce développement, y compris dans les zones urbaines denses :

- Une viabilité économique fragile: les difficultés financières de We Work, "licorne" du secteur, démontrent la fragilité du modèle économique du coworking, reposant sur des charges fixes (foncier) alors que les revenus sont variables (forfait à la journée, à la semaine...)
- Un contexte sanitaire qui remet en question à court et moyen terme la viabilité des lieux ouverts au public. A l'instar des activités culturelles ou de restauration, les tiers-lieux basés sur du coworking souffrent particulièrement de la crise.

Les grandes attentes concernant les

**Tiers-lieux** 

#### **CADRE PERSONNEL**

1- Une offre culturelle 2- Des activités et des lieux de rencontres 3- Un atelier partagé pour faire ensemble

#### CADRE PROFESSIONNEL

1- Un bureau partagé
2- Des activités de conseil et de formation

#### **EMPLOYEURS**

1- Espace et activités de rencontres inter-entreprises 2- Atelier de prototypage et mutualisation d'outils/ressources

#### A RETENIR



- La pratique du télétravail n'est pas directement corrélée à la dynamique tiers-lieux.
- Au-delà du télétravail, la pratique du bureau partagé (coworking) comme principale activité d'un tiers-lieu est remise en cause par un modèle économique qui se révèle fragile à long-terme et par le contexte de la crise sanitaire à court-terme.



# L'analyse de la demande laisse plutôt apparaître une attente de création des liens sociaux et économiques

Les réponses recueillies sur le territoire font apparaître un besoin centré sur des lieux de rencontres et d'échanges, que ce soit économiques ou tout simplement social :

- Les réponses concernant les citoyens dans leur vie privée plébiscitent les tiers-lieux culturels et de rencontres. Cela démontre une envie de lieux partagés pour vivre des expériences et des rencontres locales.
- Les réponses venant des acteurs économiques et des salariés sont centrées sur des lieux permettant les rencontres professionnelles. Ces lieux devraient comporter des espaces de rencontre et de réunions, avec une attente sur des actions d'animation des acteurs économiques locaux.

Une analyse cartographique qui met à jour un territoire vaste mais peu dense et caractérisé par la ruralité, avec néanmoins deux bourgscentres dynamiques et la proximité de pôles structurants:

- Le territoire apparaît comme peu dense, malgré les deux bourgs-centre de Champenoux (1 400 habitants) et Nomeny (1 200 habitants). Il se situe à l'écart des grands axes principaux qui structurent le territoire entre les polarités du Sud 54.
- De plus, sa proximité avec Nancy, bien reliée grâce notamment au réseau de transport Fluo, peut créer une certaine concurrence pour les projets locaux indépendants. Il est donc préférable de constituer pour les administrés une offre locale pertinente, de lieux culturels ou de cohésion sociale, avec le soutien des collectivités.

Les attentes sont centrées sur la création de nouvelles activités et de redynamiser le lien social et économique sur le territoire. A ce titre, les acteurs du secteur local ont exprimé le besoin d'être mis en réseau et de développer une culture et des projets communs, à l'échelle du Pays Val de Lorraine mais aussi plus largement à l'échelle du Sud 54. Par exemple, l'EPCI Seille et Grand Couronné partage certains besoins de redynamisation locale avec le territoire du Sânon, et envisager une dynamique commune serait pertinent.



# Le présent document doit servir à s'interroger sur les positionnements possibles de la collectivité sur le territoire



Les grands principes d'actions de la collectivité au sein d'une dynamique tiers-lieu : 3 positionnements possibles

Pour une collectivité, les tierslieux peuvent couvrir des champs d'actions divers par rapport à ses compétences :

- Vie culturelle
- · Action sociale
- Développement économique

Une stratégie vis-à-vis des tierslieux devra donc s'inscrire dans un projet de territoire.

Dans tous les cas, la collectivité est tenue d'agir en coopération avec les initiatives privées recensées.

#### « Laisser-faire »

Il s'agit globalement du positionnement majoritaire actuellement sur le territoire. La plupart des collectivités sont restées sur une politique de non-intervention.

Ce positionnement revient à laisser la main à l'initiative privée, le principal risque étant de laisser la dynamique actuelle, privilégiant la Métropole, s'accentuer.



Positionnement clair et sans impact budgétaire



Risque de décrochage des initiatives locales ou des territoires les moins favorisés

#### « Coopérer et réguler »

La collectivité peut faire le choix de recenser, suivre et fixer le cadre du développement des tiers-lieux sur son territoire.

La collectivité se place en tiers de confiance, favorisant l'émergence et le développement des projets. Un tel positionnement nécessite de dégager du temps et des responsabilités au sein de la collectivité, mais pas nécessairement de soutenir financièrement les projets.



Positionnement clair, structuration d'un écosystème



Dégager les bonnes ressources pour éviter un effet déceptif voire déstabilisant

#### « S'impliquer »

Un EPCI a la compétence pour s'impliquer pleinement dans la dynamique tiers-lieux, que ce soit en mettant à disposition des ressources financières et humaines vers un projet ou en portant lui-même une initiative publique de tiers-lieu.

Ce positionnement revient à s'impliquer opérationnellement dans un ou plusieurs projets, pour participer à la dynamique locale et l'aider à se structurer et à se développer.



Permet de compenser une carence de l'initiative privée



Positionnement qui peut être contre-productif sur certains territoires ou typologie de lieux (concurrence)





Analyse cartogra-phique sur l'intercom-munalité

#### Analyse de la demande : Pays du Val de Lorraine

## Cartographies des mobilités à l'échelle du pays

#### L'analyse des flux pendulaires sur le territoire

Les flux pendulaires, sources d'engorgement sur les routes, de perte de temps et de stress, pourraient être réduits par la captation d'une partie des travailleurs vers des lieux de télétravail proches de leur domicile. L'analyse de ces flux permet donc d'identifier les zones sur lesquelles ces espaces trouveraient la plus grande utilité.

D'importants flux, sur un axe Nord - Sud depuis et vers les villes de Metz, Pont-à-Mousson et Nancy.

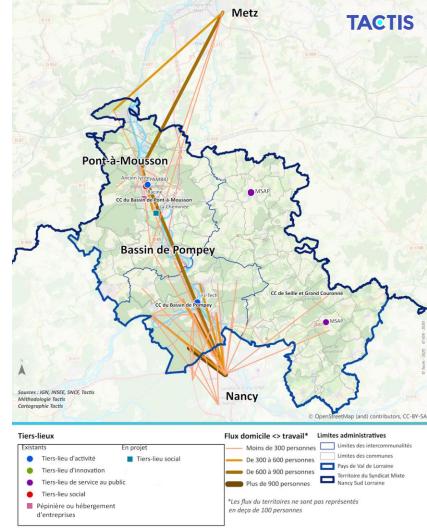
A l'échelle du Pays du Val de Lorraine, ce sont plus de 317 000 déplacements quotidiens qui sont effectués, dont 209 000 en voiture (soit 66%). Certains EPCI, comme le Bassin de Pompey et Seille et Grand Couronné se distinguent par une plus forte part modale de la voiture dans les déplacements (plus de 70%).

Les principaux flux pendulaires traversent les CC du Bassin de Pont-à-Mousson, du Bassin de Pompey et de Seille et Grand Couronné sur les axes :

- Pont-à-Mousson Bassin de Pompey Nancy : plus de 15 000 déplacements quotidiens
- Metz Pont-à-Mousson : plus de 6 000 déplacements sortants de l'EPCI
- Des échanges significatifs entre les CC du Bassin de Pont-à-Mousson et du Bassin de Pompey : plus de 6000 déplacements quotidiens

Certains flux concernent toutefois des activités non-déportables (agriculture, industrie ou encore défense...) et ne peuvent être captés par des espaces de coworking.

## **TACTIS**



## Accessibilité et zones de chalandise

L'accessibilité d'un tiers-lieu est indispensable pour garantir sa fréquentation et le développement de sa zone de chalandise.

Le territoire de la CC Seille et Grand Couronné se caractérise par :

- Une absence d'axe autoroutier, ou de réseau ferré;
- Le réseau de transports collectifs Fluo, permettant de relier les trois points d'attraction hors du territoire: Nancy, Pontà-Mousson et Pompey. Il existe aussi un service de transport à la demande (TediBus) effectif sur 24 communes de la CC.
- La zone Sud de la Communauté de Communes (à partir de Champenoux et Laneuvelotte) présente un maillage faible en termes de réseau de transports collectifs et d'axes routiers.

A l'observation de la cartographie des réseaux, il apparaît que les zones à l'accessibilité optimale sont situées sur les franges Centre-Est et Centre-Ouest du territoire (cette dernière bénéficiant de la proximité d'un axe ferroviaire et autoroutier) ou à proximité de la D913 vers le Nord et Metz.

Sources

Enquête Ménages Déplacements Sud 54 (2012/2013) Etude gares et haltes du Sud 54 (2018)

#### Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- Site remarquable
  - Zone de chalandise immédiate (2 km)

#### Accessibilité et réseaux

#### Accès en transport en commun

- Ligne reseau fluo
- Arrêt reseau fluo
- Car TER
- Le Bus
- Le Sit
- Le Sub
- Lunéo
- Movia
- Stan
- TMM

#### Autres movens d'accès

- H Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
  - Axe routier secondaire
- □ Gare

#### Limites administratives

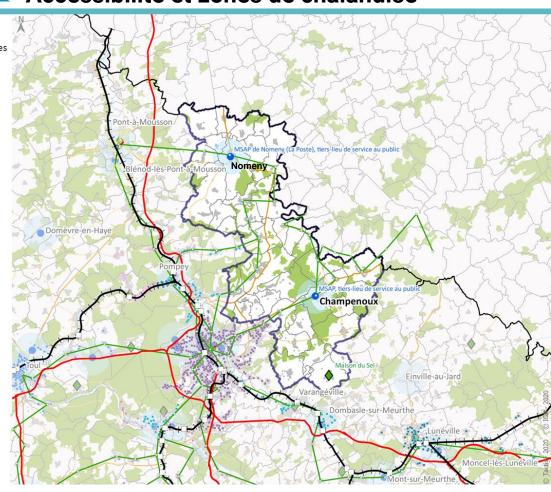
- Limite de l'intercommunalité
- Département

#### Commune Commune

#### Fond de carte

- Zone bâtie
- Zone boisée
- Zone humide
- 100 kr

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis Methodologie Tactis Cartoaraphie Tactis



Localisation

Accès

□ Gare

Réseau ferré

Site remarquable

Densité de population

moins de 50 hab/km<sup>2</sup>

plus de 500 hab/km<sup>2</sup>

Axe routier principal Axe routier secondaire

Limites administratives

Département Commune

Fond de carte

Zone bâtie

Limite de l'intercommunalité

entre 50 et 100 hab/km<sup>2</sup>

entre 100 et 500 hab/km²

La CC Seille et Grand Couronné, 18 367 habitants, se démarque par son caractère rural et peu densément peuplé:

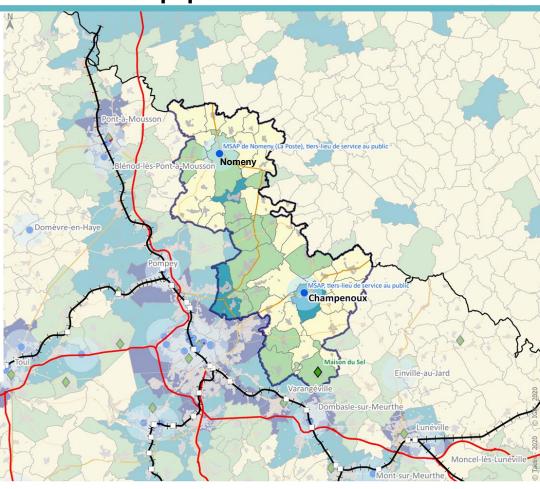
- La CC fait partie des EPCI avec la plus faible densité du Sud 54: 57 habitants/km<sup>2</sup> (contre 93 en moyenne à l'échelle de la Multipole)
- Nord et le Sud du territoire sont faiblement peuplés, autour de petits bourgs-centres comme Nomeny ou Champenoux.
- Les bordures Sud-Ouest du territoire, qui bénéficient de l'activité de la Métropole du Grand Nancy (zone d'activité d'Essey-lès-Nancy), sont modérément peuplées.

Deux scénarios pourraient se dégager pour un tiers-lieu : s'implanter dans un bourgs-centres du territoire (Nomeny, Champenoux...) ou sur les franges Sud-Ouest plus peuplées du fait de la proximité avec le Grand Nancy.

Comparateur des territoires INSEE (2019) Enquête Ménage Déplacement (2012-2013)

## Densité de la population sur le territoire

# Tiers lieux et hébergements d'entreprises Zone de chalandise immédiate (2 km) Réseau autoroutier et national



Nombre et répartition des entreprises

La CC compte 2 731 emplois.

Sur les 8 348 actifs, on estime qu'il y a **85 télétravailleurs**. De plus, sur les 910 entreprises, 73,82% sont sans salariés (indépendants, artisans, libéraux...) soit **694 potentiels travailleurs en recherche d'espaces partagés**.

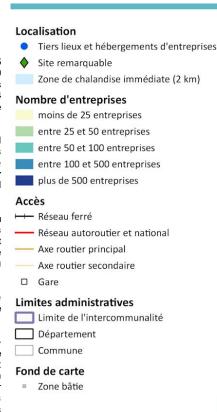
L'analyse du questionnaire pour le Pays Val de Lorraine révèle que les particuliers dans le cadre de leur activité professionnelle priorisent un lieu où ils pourraient avoir accès à de la formation et du conseil concernant leur activité.

Ce type de lieu trouverait donc son utilité **au plus proche de l'implantation** des entreprises. Certaines zones se dégagent par la concentration d'entreprises comme le Centre-Ouest, le Nord et le Sud-Est du territoire.

De plus, l'analyse des flux de mobilité révèle une attraction non négligeable des actifs de la partie Sud du territoire vers Nancy.

En conséquence, l'implantation d'un tierslieu d'activité pourrait être pertinente sur le Sud du territoire, entre Laneuvelotte et Champenoux, d'une part pour répondre à la demande des entreprises et d'autre part pour capter et retenir les flux de travailleurs vers Nancy, tout en restant attractif pour les entreprises et travailleurs du Nord du territoire (ZAC du bourg-centre de Nomeny)

Sources : Données INSEE (2015/2018) Comparateur des territoires INSEE (2019)



(La Poste), tiers-lieu de service au public Nomeny Domèvre-en-Have Champenoux Einville-au-Jard Dombasle-sur-Meurthe Lunéville

Les artisans sont nombreux sur l'ensemble de la CC Seille et Grand Couronné : 583 artisans au total. Ils représentent 6,4% de la population active, soit la plus haute proportion du l'ensemble du Sud 54 (en moyenne 4,5% d'artisans dans la population active).

Les artisans sont localisés principalement sur les bourgs-centres de Champenoux (69 artisans), Nomeny (52 artisans) ou encore Bouxières-aux-Chênes et Leyr (35 artisans chacune).

A ce jour, il n'existe pas de tiers-lieux proposant des services liés à l'artisanat et ses spécificités sur le territoire. Le questionnaire de qualification du besoin a montré que plus de 30% des particuliers hors d'une activité professionnelle éprouve un intérêt pour un espace de fabrication, d'apprentissage et de bricolage.

Une offre de tiers-lieu concentrée sur l'artisanat ou incluant des pratiques artisanales pourrait donc voir le jour sur le territoire, notamment s'il est possible de s'appuyer sur des associations locales officiant déjà dans ce secteur.

En matière d'implantation de tiers-lieu, les parties centrale et au Nord du territoire semblent les plus appropriées.

Sources : Données INSEE (2015/2018) Comparateur des territoires INSEE (2019)

## Nombre et répartition des artisans

#### Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- Site remarquable
  - Zone de chalandise immédiate (2 km)

#### Nombre d'artisans

- moins de 25 artisans
- entre 25 et 50 artisans
- entre 50 et 100 artisans
- entre 100 et 250 artisans
- plus de 250 artisans

#### Accès

- H Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- □ Gare

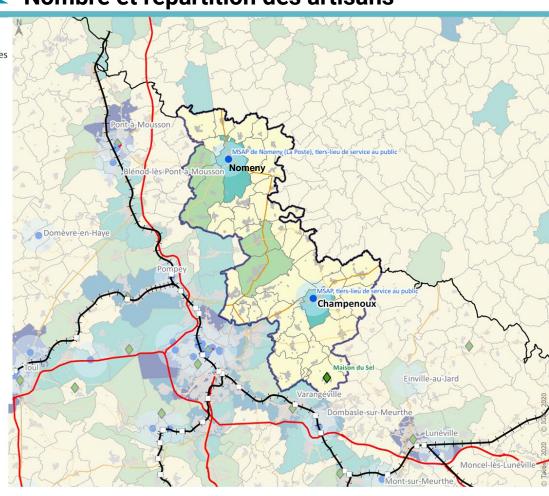
#### Limites administratives

- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

#### Fond de carte

- Zone bâtie
- 0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis Methodalogie Tactis Cartographie Tactis



Localisation

Site remarquable

entre 50% et 70% entre 70% et 90%

Taux de mobilité moins de 50%

plus de 90%

Réseau ferré

Axe routier principal

Limites administratives

Département

Commune Fond de carte Zone bâtie

Axe routier secondaire

Limite de l'intercommunalité

Accès

□ Gare

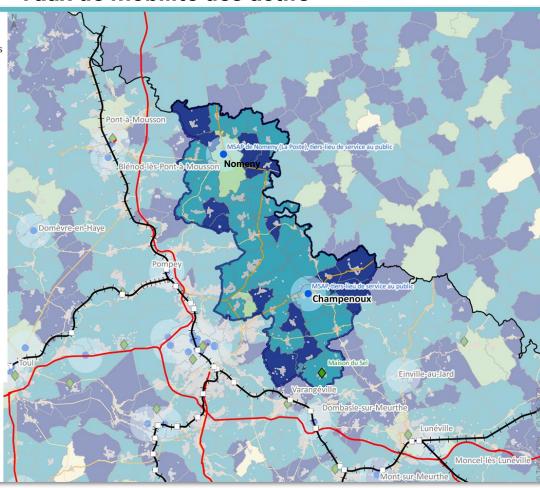
## Taux de mobilité des actifs

Sur la CC Seille et Grand Couronné (8 438 actifs), le taux de mobilité est élevé du fait de l'influence de Nancy, Pont-à-Mousson Metz. des différentes d'activités zones proximité.

Au total, ce sont 57 000 déplacements qui sont réalisés par jour par les habitants, dont 35 000 hors de l'EPCI (soit 61%). 59% de ces déplacements s'effectuent en voiture.

24% de ces déplacements sont liés au travail.

 Tiers lieux et hébergements d'entreprises Zone de chalandise immédiate (2 km) Réseau autoroutier et national



Enquête Ménages Déplacements Sud 54 (2012/2013) Données INSEE (2015/2018)

Comparateur des territoires INSEE (2019)

Taux de chômage sur le territoire

La CC Seille et Grand Couronné a le plus faible taux de chômage du territoire: 7,8% de la population active (contre 11,3% en moyenne sur le Sud 54). Cela représente 720 chômeurs.

L'analyse du taux de chômage sur le territoire révèle **des zones plus touchées que d'autres**, notamment au Sud-Est (Moncel-sur-Seille, Sornéville) et à l'extrême Nord (Raucourt, Abaucourt), propices à l'installation d'un tiers-lieu social ou de service au public.

Il existe déjà des Maisons de Services au Public à Champenoux et à Nomeny, dont le placement semble adapté au vu de la présente cartographie.

Sources : Données INSEE (2015/2018) Comparateur des territoires INSEE (2019)



#### Limites administratives

Limite de l'intercommunalité

Département

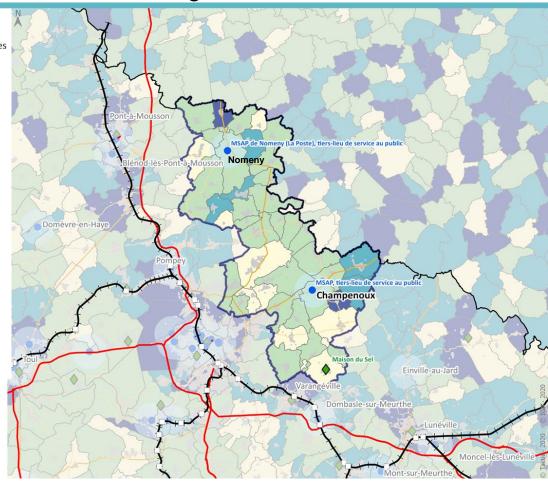
Commune

□ Gare

#### Fond de carte

Zone bâtie

urce: INSEE, IGN, RFF, Tactis
ethodologie Tactis

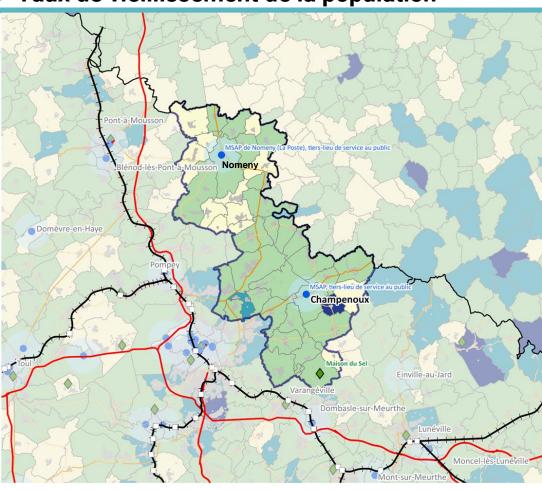


## Taux de vieillissement de la population

Comme évoqué pour la carte précédente, les Maisons de Services au Public de Champenoux et Nomeny sont placées pour répondre à un besoin territorial réel : l'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches, la création de lien social.

territoire, taux de relativement vieillissement est constant (entre 20 et 30%). Cette représentation des seniors sur le territoire, qui viennent ici pour la qualité de vie des espaces ruraux, peut constituer une base de visiteurs pour de nombreux types de tiers-lieux : les tiers-lieux de services au public mais aussi les tiers-lieux culturels ou sociaux, qui attirent de nombreux retraités au cœur d'espaces qui font dialoguer les générations.





## Propositions de secteurs à privilégier pour le développement de tiers-lieux



## Zone(s) d'implantation potentielle d'un tiers-lieu d'activité

- Présence d'entreprises
- Sur des axes routiers structurants vers Nancy, Pont-à-Mousson ou Metz
- Forte mobilité des actifs



#### Zone(s) d'implantation potentielle d'un tiers-lieu culturel ou d'un tiers-lieu social

- Centralité permettant de desservir l'ensemble de l'EPCI (1) ou appui sur les centres bourgs (2,3)
- Demande qui ressort du questionnaire
- Appui sur la densité de population à proximité du Grand Nancy (3)
- Il existe déjà deux MSAP au Sud (Champenoux) et au Nord (Nomeny) du territoire. Pour l'EPCI, il peut être intéressant d'évaluer la réponse qu'apportent ces lieux aux besoins du territoire et si leur offre de services peut être améliorée

#### Axes routiers

Réseau autoroutier et national

— Axe routier principal

— Axe routier secondaire

#### Limites administratives

Limite de l'intercommunalité

Département

Commune

#### Fond de carte

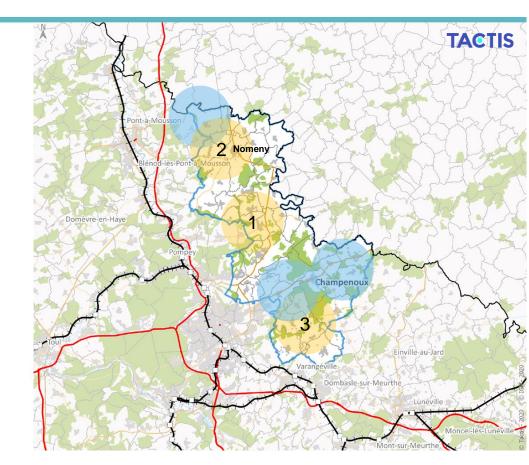
Zone bâtie

Zone humide

Zana haisá

Zone boisée

#### **TACTIS**



0 100 kn

Source: INSEE, IGN, RFF, Methodologie Tactis Cartographie Tactis



# **Annexes**

## Eléments de méthode

#### Estimation du potentiel d'usagers de tiers-lieux d'activité :

- Le rapport de l'INSEE « L'économie et la société à l'ère du numérique » (2019) nous donne une proportion du nombre de télétravailleurs au moins un jour par semaine par CSP (Cadres 11,1%, Professions intermédiaires 3,2%, employés 1,4% et Ouvrier 0,4%, autres CSP non représentées). La proportion de ces personnes télétravaillant au moins un jour par semaine est donc un premier indicateur du potentiel de télétravailleurs, usagers des tierslieux d'activité disponibles sur l'ensemble du Sud 54 grâce aux données INSEE.
- Néanmoins, les télétravailleurs ne représentent que 12% des usagers des espaces de coworking. Les entreprises sans salariés (libéraux, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, etc.) représentent un second potentiel de personnes en recherche d'un espace de travail partagé (bureau, atelier, espace disponible ponctuellement...). La proportion d'entreprises sans salariés est donc un second indicateur du potentiel d'usager de tiers-lieu d'activité disponible sur l'ensemble du Sud 54 grâce aux données INSEE.

#### De nouvelles perspectives pour le télétravail

- Il convient de préciser que les chiffres du télétravail sont amenés à augmenter: une étude Malakoff Médéric Humanis estime une augmentation régulière de la part des entreprises proposant à leurs salariés de télétravailler:
  26% en 2017, 31% en 2018, et 32% en 2019. De plus, les pouvoirs publics soutiennent cette tendance:
  législation, aides aux entreprises, accompagnement logistique et financier des acteurs (entreprises, associations), construction de lieux d'accueil...
- Le télétravail a également connu un essor important provoqué par la crise de la Covid-19 au printemps 2020. D'après une étude réalisée par Odoxa-Adviso Partners, durant les deux mois de confinement, 3,3 millions de collaborateurs ont eu la possibilité de travailler à distance, en plus des 1,8 millions qui bénéficiaient déjà occasionnellement de cette possibilité, soit un total de 5,1 millions de télétravailleurs sur le territoire. L'étude Malakoff-Médéric chiffrait à 73% la part des actifs souhaitant demander à poursuivre leur pratique du télétravail à la suite de la période de confinement.
- Cependant, il convient de ne pas confondre augmentation du télétravail (travail à domicile imposé par le contexte sanitaire actuel, flexibilité croissante des structures) et augmentation du coworking (espace de travail partagé par plusieurs personnes d'entreprises et professions différentes). En effet, le contexte sanitaire actuel semble peu favorable au coworking et à la rencontre de travailleurs au sein d'un même espace clos...



## Eléments de méthode

# Données utilisées pour l'estimation du potentiel d'usagers du tiers-lieu culturel, social ou de service au public :

- Taux de mobilité: il représente sur chaque commune la proportion des actifs qui se déplacent sur une commune différente de leur lieu de résidence pour travailler. En croisant cette donnée avec les chiffres de l'Enquête Ménages Déplacement Sud Meurthe-et-Moselle (nombre de déplacements journaliers par EPCI, proportion de ces déplacements hors de l'EPCI, proportion de ces déplacements qui s'effectuent pour le travail, part modale de la voiture dans ces déplacements...), il permet de quantifier et localiser l'impact d'une offre de lieu de travail au plus proche des zones de résidence.
- Taux de chômage: il représente la proportion de chômeurs parmi la population active. Sa représentation cartographique donne un indicateur pour identifier les zones où l'implantation d'un projet de tiers-lieu social ou de services publics peut constituer un facteur de redynamisation et d'aide à l'inclusion de personnes qui se trouvent loin de l'emploi ou en manque de liens sociaux.
- Indice de vieillissement : il représente le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. De la même manière que pour le taux de chômage, l'analyse du taux de vieillissement de la population permet d'identifier les zones sur lesquelles la population peut présenter des besoins en termes de tiers-lieu de services au public ou de tiers-lieu social et culturel.

#### Sources des données :

- Etude de l'Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle (2012-2013)
- Statistiques INSEE (Recensement de la population 2017 et rapport « L'économie et la société à l'ère du numérique » 2019 )
- Résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude tiers-lieux (2020)

# **TACTIS**



Tél.: + 33 (0) 1 49 57 05 05 - Fax: + 33 (0) 1 49 57 05 05



contact@tactis.fr



43 rue des Meuniers - 94300 Vincennes - France



www.tactis.fr